

# Réforme des retraites :

## L'UNAPL RAPPELLE SES EXIGENCES

Paris, le 27 novembre 2019 | Dans le cadre de la concertation avec les partenaires sociaux le président de l'U2P et le président de l'UNAPL ont été reçus ce matin par le Premier Ministre, accompagné par le Haut-Commissaire aux retraites.

À cette occasion, l'UNAPL a fait un point d'étape sur les négociations sectorielles engagées depuis la mi-septembre.

Conformément aux engagements pris par le Premier ministre, toutes les organisations professionnelles membres de l'UNAPL sont reçues pour évaluer l'impact du futur Régime Universel sur leurs régimes actuels. Pour autant, les doutes ne sont pas levés et l'adhésion des professions libérales à la réforme est loin d'être acquise.

L'UNAPL a rappelé qu'elle n'acceptait pas, en l'état actuel des discussions le projet de Régime Universel. Celui-ci en plus de susciter de fortes inquiétudes continue de soulever la colère des professionnels libéraux qui redoutent d'être les sacrifiés de cette réforme.

**L'UNAPL a, une nouvelle fois, demandé avec fermeté que le Régime Universel soit limité à un plafond annuel de la sécurité sociale (PASS) afin de maintenir les spécificités professionnelles à travers les onze caisses de retraite complémentaires des professions libérales.**

L'UNAPL a étudié les simulations que le HCR et ses équipes ont exposées et notamment les mécanismes compensateurs portant :

- sur une réduction de l'assiette de la CSG avec transfert de ce gain sur la cotisation retraite mais le compte n'y est toujours pas !
- sur l'indexation estimée de la valeur du point sur le salaire moyen en lieu et place d'une indexation moindre sur l'inflation, mais ça ne suffit toujours pas pour compenser la baisse de rendement compte tenu de la diversité des situations des caisses des professionnels libéraux et de la cotisation non contributive de 2,81 %.

L'UNAPL a rappelé à nouveau que les régimes de retraite des professionnels libéraux ne sont pas des régimes spéciaux, mais des régimes autonomes, parfaitement équilibrés sans aide publique grâce à une gestion responsable et à des décisions courageuses. Les aléas démographiques et économiques ont été anticipés en constituant 27 milliards de provisions, des réserves qui ne sauraient être dilapidées au bénéfice de régimes moins prévoyants.

Pour Michel Picon, Président de l'UNAPL « Le gouvernement devra trouver de bons arguments et avancer des garanties solides pour expliquer aux professionnels libéraux qu'ils ont intérêt à rejoindre le Régime Universel ! Car pour l'instant c'est plutôt le rejet. »

À l'issue de cette phase de négociation, qui se prolonge en décembre, l'UNAPL tirera, lors d'un Conseil National exceptionnel, toutes les conséquences des avancées ou non qui auront été décidées.